

CERTIFICAT DE CONSTANCE DES PERFORMANCES**1328 – CPR – 0188**

Dans le cadre du Règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (le Règlement Produits de Construction ou RPC), ce certificat s'applique au produit de construction

PANNEAUX Á BASE DE BOIS

Panneau de fibres de bois pour application intérieure que composant structurel pour milieu humid avec des caracteristiques ignifuges (MDF.HLS)

Gamme d'épaisseurs: ≥ 6 a ≤ 19 mm

Classe de réaction au feu: B-s2, d0

Classe de formaldéhyde: E1

produit par

Valbopan – Fibras de Madeira, S.A.

Quinta do Castelo – 2450-025 Famalicão da Nazaré – Portugal

et fabriqué dans l'usine(s)

Valbopan – Fibras de Madeira, S.A.

Quinta do Castelo – 2450-025 Famalicão da Nazaré – Portugal

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances et les performances décrites dans l'annexe ZA de la(les) norme(s)

EN 13986:2004 + A1:2015

sous système 1 sont appliquées et que le produit accomplit toutes les exigences prescrites ci-dessus.

Ce certificat fut délivré pour la première fois le 2011-04-18 comme 1328-CPD-0188 et demeure valide tant que les exigences pour les méthodes d'essai et/ou pour le contrôle de la production en usine reprises dans la norme harmonisée, utilisées pour évaluer les performances des caractéristiques déclarées, ne changent pas et pour autant que ni le produit, ni les conditions de fabrication dans l'établissement de fabrication ne soient modifiés de manière significative.

Almada, 2017-09-08



Francisco Barroca

Directeur Général

IPAC
acreditação

C0004
Certificação
Produtos